

20260522 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/71524/degonfler-une-partie-des-fantasmes--une-vaste-enquete-contredit-les-idees-recues-sur-limmigration-en-france>

Actualités



Selon l'enquête de l'Ined et l'Insee, un Français sur trois à un lien direct avec l'immigration. Crédit : DR

"Dégonfler une partie des fantasmes" : une vaste enquête contredit les idées reçues sur l'immigration en France

Par [La rédaction](#)

Entrées irrégulières, niveau d'étude, intégration des immigrés en France... Une vaste enquête menée pendant deux ans auprès de 27 000 personnes "représentatives de la diversité des populations de France métropolitaine" démonte une partie des idées reçues sur l'immigration dans le pays.

L'institut national d'études démographiques (Ined) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ont publié jeudi 21 mai [une étude de 600 pages](#) intitulée "Trajectoires et origines 2" (TeO2), qui analyse les parcours des immigrés et leurs descendants en France.

Cette vaste enquête a été menée en 2019 et 2020 auprès de 27 000 personnes, âgées entre 18 et 59 ans, "représentatives de la diversité des populations de France métropolitaine" : 32 % sont originaires du Maghreb, 28 % d'Europe, 19 % d'Afrique subsaharienne, 16 % d'Asie et 5 % du reste du monde.

La dernière enquête de ce type remonte à 2008 – 2009.

Un Français sur trois a un lien direct avec l'immigration

Les résultats de cette nouvelle étude "permettent de dégonfler une partie des fantasmes", signale le sociodémographe Patrick Simon, un des 35 chercheurs et chercheuses de cette étude, cité par le site 20Minutes.

Et en premier lieu sur le supposé communautarisme de la population immigrée. Le rapport souligne que "39 % des immigrés ont un conjoint d'une autre origine, dont 29 % sans ascendance migratoire". Pour la seconde génération, ce taux passe même à 59 %, dont 45 % sans ascendance migratoire. "C'est la mixité qui domine et pas l'entre-soi communautaire", révèle Patrick Simon, mentionné par Le Monde.

A lire aussi

[En Espagne, le vaste plan de régularisation des étrangers entraîne un flot de fausses informations](#)

Cette mixité se retrouve aussi dans les relations amicales, contrairement aux Français d'origine. "Plus de la moitié des individus de la population majoritaire déclarent que presque tous les membres de leur cercle amical sont de la même origine qu'eux, alors que c'est le cas de seulement un immigré sur cinq et un descendant d'immigrés sur dix", indique encore le sociodémographe. "Finalement, ceux qui apparaissent le plus dans l'entre-soi [sont plutôt] du côté de la population majoritaire".

Et selon cette enquête, un Français sur trois a "un lien direct avec l'immigration sur trois générations" (immigré, enfant d'immigrés ou petit-enfant d'immigrés), notamment via les "unions mixtes".

Seulement 9 % des immigrés sont entrés sans visa

L'étude contredit une autre idée reçue portant sur la hausse des arrivées irrégulières en France. Selon le rapport, la proportion d'étrangers en situation irrégulière en France "ne semble pas avoir progressé au fil du temps, au contraire de ce que suggèrent les discours publics".

Sur les 27 000 personnes interrogées, une personne sur cinq a déclaré avoir été sans-papiers au moment de son parcours en France – une proportion stable dans le temps. Le passage en situation irrégulière se produit, pour la moitié des cas, au-delà des six premiers mois en France, alors que les immigrés avaient déjà entamé leur processus d'installation en jouissant de papiers et/ou logement personnel. En effet, seulement 9 % des immigrés sont entrés dans l'Hexagone sans visa.

"Jugé d'abord inéligible à l'obtention d'un visa ou d'un titre de séjour, un migrant peut quelques années plus tard être estimé apte à obtenir une carte de résident (10 ans) ou mieux encore la citoyenneté", relève l'ouvrage.

Pour les auteurs de l'étude, ces résultats montrent l'évolution des critères d'appréciation, par l'administration, "de la légitimité de la présence d'un immigré sur le sol français".

Cette "détérioration" des situations administratives n'est toutefois pas permanente : près d'un quart de ceux et celles qui étaient sans-papiers ont obtenu une carte de résident et autant ont été naturalisés français, relève l'un des chercheurs de l'Ined, Cris Beauchemin.

Par ailleurs, d'après l'étude, les immigrés arrivent en France le plus souvent munis de diplômes. Depuis 2009, 53 % des nouveaux arrivants étaient diplômés, contre 29 % avant 1989.

Inégalités

Le rapport met aussi en évidence les inégalités auxquelles sont confrontées les immigrés. "L'expérience des discriminations a augmenté depuis la précédente enquête", signalent les auteurs. Elle "est très présente parmi les minorités racisées, dont l'origine et la couleur de peau exposent à la stigmatisation et à de nombreux désavantages dans la vie sociale".

"Les immigrés et leurs descendants d'origine maghrébine et d'Afrique subsaharienne restent plus exposés que les autres groupes d'origine immigrée ou que la population majoritaire aux difficultés scolaires, ainsi qu'aux discriminations dans l'accès à l'emploi, au logement et à la santé", selon l'étude.

A lire aussi

[Fact-checking : cinq fausses idées-reçues sur la migration](#)

Le risque d'interruption du droit au séjour n'est pas sans conséquences, notamment sur la capacité à se loger : environ 5 % des personnes arrivées après 2010 ont été sans abri. Pour celles arrivées avant 2000, la proportion était de 2 %. Or les conditions de logement à l'arrivée sont déterminantes pour la suite des trajectoires.

Si le parc social permet aux populations immigrées les plus défavorisées de s'installer durablement dans un logement, celles-ci accèdent cependant aux segments les plus disqualifiés du parc social : 40 % de celles qui ont vécu dans la rue ou dans des squats résident aujourd'hui dans une HLM située dans un quartier prioritaire.

"Certes, les immigrés ont toujours été exposés à des processus de ségrégation et de relégation (...), mais la crise du logement et l'augmentation des prix de l'immobilier ces dernières décennies diminuent encore plus leur marge de manœuvre", note l'étude.

"Un effort particulier" pour améliorer les conditions d'habitat "des plus fragiles est essentiel pour lutter contre les inégalités sociales liées à l'origine", insiste l'organisme.

Les inégalités de logement demeurent "elles-mêmes productrices d'autres inégalités notamment économiques et scolaires", rappelle l'Ined.